

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## ET DU VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS.

Paraissant le **MERCREDI** et le **SAMEDI**.

La maison HAASENSTEIN & VOGLER à Bâle, Francfort s. M., Hambourg, Vienne, Leipsic et Berlin, est seule autorisée à recevoir pour nous les annonces de la Suisse allemande et de l'étranger.

### PRIX DE L'ABONNEMENT

Suisse (pour l'étranger, le port en sus):  
 un an, la feuille prise au bureau fr. 6.—  
 expéd. franco par la poste » 7.—  
 Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3.50  
 par la poste, franco » 4.—  
 Pour 3 mois, » 2.25  
 On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.

### PRIX DES ANNONCES:

Pour une annonce au-dessous de 7 lig., 75 c.  
 Pour 7 lignes et plus, 10 c. la ligne, ou son espace. — Pour s'adresser au bureau, 50 cent.  
 Prix des annonces de l'étranger, (non cant.) 15 c.  
 Les annonces se paient comptant ou par remb.  
 Les annonces pour le n° du mercredi sont reçues jusqu'à mardi à midi, celles pour samedi, jusqu'au vendredi à midi.

### OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — SEPTEMBRE 1867.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL.										CHAUMONT.										
Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.	LIMNIMÈTRE en mètres.	Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.
	Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.			Direction.	Force.					Moyenne du jour.	Minim.	à 1 heure			Direction.	Force.		
21	14,7	9,4	21,0	721,74	12,4	S.-E.	Calme	Clair	Orages dans la nuit.	2,735	21	10,5	6,0	13,9	667,3	13,8	N.-E.	Faible	Nuageux	Forte pluie vers 1 <sup>h</sup> m.
22	15,7	11,3	19,2	723,16	3,0	S.	id.	Convult	Pluie dans la nuit.	2,735	22	10,5	7,1	13,1	668,5	4,6	N.-O.	id.	id.	Alpes visibl. le mat.
23	16,1	10,4	21,0	724,32	—	S.-O.	id.	Clair	Rosée le matin.	2,725	23	10,7	6,0	14,3	669,7	0,0	S.-O.	id.	Clair	Hauts sommets des Alpes m.-s.
24	12,0	9,6	13,8	720,53	3,8	id.	Faible	Convult	Pluie depuis 11 <sup>h</sup> mat. - 7 <sup>h</sup> s.	2,715	24	6,4	2,9	6,3	665,3	3,8	N.-O.	Fort	Convult	Pluie int. de 11 <sup>h</sup> m. à 9 <sup>h</sup> s.

### Publications municipales.

Les travaux de serrurerie au nouveau collège sont remis au concours jusqu'au vendredi 27 courant, jour où les soumissions seront lues en conseil à 2 heures précises, en présence des intéressés.

On pourra prendre connaissance des cahiers des charges à l'hôtel-de-ville, bureau des travaux publics, jusqu'à cette époque.

Direction des travaux publics.

### IMMEUBLES A VENDRE

2. A vendre ou à louer une grande cave meublée, comprenant 5 laigres, plusieurs tonneaux de différentes grandeurs, gerles et brantes à vin, bouteiller en maçonnerie et pressoir de la contenance de 50 gerles, le tout occupant le sous-sol de trois maisons situées au centre du village de Hauterive. S'adr. à M. Ch. Favre père, à Hauterive.

### HOMOLOGATION.

M. le notaire F.-L. Favarger informe les personnes que cela peut intéresser comme amateurs de la propriété ci-après, que le mercredi 9 octobre prochain il se présentera devant la justice de paix du Locle, à 9 heures du matin, pour, en sa qualité de curateur à M<sup>me</sup> Louise née Stauffer, veuve de M. Henri Courvoisier, demander l'homologation d'une convention arrêtée pour la vente de l'immeuble que l'hoirie Courvoisier-Stauffer possède sur la place du bas, dans la rue de la Côte, village du Locle, et qui comprend un grand bâtiment connu sous le nom de **maison Ducrot**, de 1<sup>re</sup> classe, ayant deux étages sur celui des grandes caves voûtées, celles-ci très-convenables pour un commerce de vin en gros; les adjonctions au nord; magnifique jardin d'agrément avec kiosque du même côté et jardin potager; belle esplanade en vent; action à une fontaine commune dans une niche, derrière la maison, action aussi à la grande fontaine au pied de la façade ouest du bâtiment Eberlé, en face du poids public; enfin une pièce de terre en prairie à la Côte, d'un bon rapport et où mûrit très-bien le froment; ce terrain est d'un abord facile pour son exploitation par la route conduisant du passage à niveau de la gare à l'hôpital du Locle.

Les constructions sont assurées pour un chiffre de fr. 81,000 et les offres des amateurs pourront se faire et seront reçues en sus d'un prix arrêté par la promesse de vente à fr. 67,507<sup>70</sup>.

Le revenu actuel de la propriété s'élève à fr. 5,440.

3. On exposera en vente par voie d'enchères publiques, le samedi 28 septembre courant, dès les 8 heures du soir, dans la salle d'auberge des demoiselles Aeschlimann, à Hauterive, une **vigne** située lieu dit à la **Fin**, territoire de Hauterive, contenant environ 2<sup>1</sup>/<sub>2</sub> ouvriers, limitée de bise par M. Braun, de joran par un chemin public, de vent et uberre par M. l'ancien l'Ecuyer. Cette vigne, qui a en outre de belles treilles, sera vendue récolte pendante. S'adresser pour les conditions de la vente au notaire J.-F. Thorens, à St-Blaise.

5. Aucun enchérisseur ne s'étant présenté à l'audience du juge de paix de Neuchâtel, du 7 septembre courant, pour l'immeuble ci-après désigné dont l'expropriation a été prononcée par jugement du tribunal civil du district de Neuchâtel, le 9 août 1867, le juge a fixé une nouvelle enchère du dit immeuble au samedi 5 octobre prochain. En conséquence, il sera procédé par le juge de paix de Neuchâtel, siégeant au lieu ordinaire de ses séances, dans l'hôtel-de-ville du dit lieu, le samedi 5 octobre 1867, à 9 heures du matin, à la vente par voie d'enchères publiques de l'immeuble dont il s'agit, appartenant à la masse de défunt David-Benoît Trafelet, en son vivant peintre en cette ville, savoir:

Une maison située à Neuchâtel, rue Fleury, ayant rez-de-chaussée et deux étages, limitée d'uberre par Marianne veuve de David-Pierre l'Eplattenier, de joran et vent par la rue publique, et de bise par la commune de Neuchâtel.

Les conditions de vente seront lues avant l'enchère.

Donné pour être inséré trois fois dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 7 septembre 1867.

Le greffier de paix,  
 RENAUD, notaire.

6. On offre à vendre une propriété située à St-Nicolas entre les routes de France et de l'Eluse, comprenant maison avec deux logements, grange, écurie et caves, cour avec dépendances, jardin potager, le tout de la contenance d'environ deux ouvriers. On vendrait en même temps si l'acquéreur le désirait, environ onze poses de prés et champs, situés aux quartiers des Parcs, Valangines, Repaires et Peseux. S'adr. à M. Clere, notaire, à Neuchâtel.

7. Le lundi 30 septembre 1867, dès 7 heures du soir, dans l'hôtel du Cerf, à Bôle, on vendra par voie de minute les vignes ci-après, situées rière le territoire de la commune de Bôle, savoir:

1° Une vigne appelée le **Longbocon**, contenant 1 ouvrier, 5 pieds, 14 minutes, 4 oboles, limitée en vent par les frères Thiébaud, en bise par David-Henri Pettavel, en joran par le chemin des vignes, et en uberre par le chemin de fer.

2° Une dite appelée le **Tombet rapide**, contenant 4 ouvriers, 15 pieds, 14 minutes, 8 oboles, limitée en vent et joran par Mad. Matthey, en bise par Henri Pellet et Frédéric Pettavel, et en uberre par David-Henri Pettavel.

3° Une dite appelée le **Tombet Girard**, contenant 5 ouvriers, 12 pieds, 0 minute, 11 oboles, limitée en vent par Henri Pellet, en bise par Edouard Evard-Guinard, en joran par Mad. Matthey, et en uberre par Frédéric Pettavel.

4° Une dite appelée la **petite Verrière**, contenant 2 ouvriers, 4 pieds, 11 minutes, 6 oboles, limitée en vent par Henri Ravenel, en joran par la commune de Bôle et des autres côtés par Mad. Durig.

5° Une dite appelée la **grande Verrière**, contenant 5 ouvriers, 6 pieds, 0 minute, 4 oboles, limitée de tous côtés par M<sup>me</sup> Durig.

Pour visiter ces vignes, s'adresser au vigneron Louis Béguin, à Bôle.

8. A vendre de gré à gré, ou à louer pour Noël, une maison située au centre du village de Bôle, renfermant 3 appartements, grange, écurie et dépendances, et un grand jardin. S'adr. pour les conditions et voir l'immeuble à Frédéric Sauser, à Bôle.

### Vente d'une maison.

A la requête de M. Louis-Emile l'Eplattenier, père, propriétaire de et à Neuveville, il sera procédé à la vente par voie d'enchères publiques, franchises et volontaires de la maison d'habitation qu'il possède à Neuveville, lieu dit à Ste-Croix, comprenant deux beaux logements en parfait état, dont la position est des plus agréables, vue sur toute la contrée; galerie, terrasse, parterre, jardin potager avec espaliers et arbres fruitiers en pleine valeur, cabinet et ombrage. Plus, un pressoir en fer neuf de la contenance de 50 gerles, avec un encavage pour plus de 50 bosses en parfait état et avinés. L'entrée en jouissance sera fixée à la St-Martin prochaine. Ces enchères auront lieu lundi le 30 septembre courant, à l'hôtel-de-ville à Neuveville, dès les 2 heures de relevée, sous de favorables conditions pour les payements.

Neuveville, le 12 septembre 1867.

A.-L. SUNIER, notaire.

### VENTE PAR ENCHÈRES

d'une propriété située près le chantier Roulet à Neuchâtel.

Attendu que plusieurs amateurs se sont présentés, M. George Verdan exposera en vente, par enchères publiques, le jeudi 3 octobre 1867, à 5 heures après midi, en l'étude de Ch. Colomb, notaire, à Neuchâtel, une propriété située vis-à-vis, soit au nord du chantier Roulet, au faubourg de la Maladière, à Neuchâtel, consistant en maison d'habitation, composée de 10 chambres, cuisine et dépendances, et d'environ 5 ouvriers de terrain en nature de jardin, vigne et verger. On fait remarquer que le local où M. Verdan avait son atelier d'horlogerie, peut être conservé avantageusement comme tel ou être converti en chambre d'habitation. S'adr. pour renseignements, à Ch. Colomb, notaire, à Neuchâtel.

11. Le 2 octobre prochain, dès les 6 heures du soir, à l'hôtel du Cheval-blanc, à Colombier, le citoyen Léon Junod, maître boucher, exposera en vente publique la maison qu'il possède au dit Colombier, à la rue dite du Creux-du-Sable, laquelle est composée d'un rez-de-chaussée renfermant abattoir et étal adjacents, et un logement avec chambre à l'étage et galetas; un jardin contigu, et toutes dépendances quelconques. L'ensemble joint de trois côtés les dames Claudon et de vent la rue du Creux-du-Sable. Pour visiter l'immeuble, s'adresser au propriétaire.

### VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

12. Jeudi 3 octobre 1867, à 9 heures du matin, près de la statue Purry, seront vendus juridiquement et pour argent comptant: un cartel marbre noir, avec sonnerie, une montre boîte or pour femme, et une montre d'argent.

15. La direction des forêts et domaines de la république fera vendre en montes publiques sous les conditions qui seront préalablement lues, le samedi 28 septembre, dès les 9 heures du matin, les bois ci-après désignés dans la forêt du bois l'Abbé:

20 billons chêne,  
 2 tas perches de chêne,  
 50 moules chêne et sapin,  
 5000 fagots.

Le rendez-vous est à Champ-Monsieur, à l'entrée du domaine de l'Abbaye.

Neuchâtel, 21 septembre 1867.

L'inspecteur,  
 A. LARDY.

### Vente de vendange.

L'administration communale du Landeron vendra par enchères publiques la récolte d'environ trente ouvriers de vigne. La vente aura lieu samedi 28 septembre courant, à l'hôtel-de-ville, dès 10<sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures du matin.

Landeron, le 17 septembre 1867.

Au nom du conseil administratif,  
 Le Secrétaire,  
 A. GICOT.

### A VENDRE.

Faute d'emploi, à la rue de l'Industrie n° 5, un grand bureau en noyer à 3 corps.

Au Château-vert, à Port-Roulet, 8 tables couvertes en tôle, plusieurs bancs, un bosquet (kiosque) en liteaux pouvant s'enlever sans être démonté et servir pour embellissement d'un jardin d'agrément; il est tout neuf.

A la cave rue des Moulins n° 27, une grande bosse et plusieurs vases bien avinés en blanc et en bon état. S'adr. à F. Jacot, rue de l'Hôpital n° 5.

Le même offre de l'excellent rhum et tous jours du vermouth de Turin, 1<sup>re</sup> qualité.

### Au magasin ZIMMERMANN.

Emeri perfectionné, pour polir instantanément les couteaux et les métaux.

Eau de cuivre, pour nettoyer le laiton.

Pâte Dixon, pour le même usage.

Rue St-MAURICE, n° 1, au 1<sup>er</sup>  
 SPÉCIALITÉ DE VINS ROUGES.

### Détail.

Vin rouge ordinaire,	la bouteille sans verre	fr. — 55
» supérieur,	»	» — 40
» Bourgogne,	avec verre	» 1 <sup>o</sup> 25
» Mâcon et Beaujolais,	»	» 1 <sup>o</sup> —
» Neuchâtel 1864,	»	» 1 <sup>o</sup> 25
Vermouth suisse,	le litre,	» 1 <sup>o</sup> 25

### Gros.

Vin rouge ordinaire du midi,	fr. 0 <sup>o</sup> 55	le pot.
» supérieur du midi,	» 0 <sup>o</sup> 60	»
» Arbois ordinaire,	» 0 <sup>o</sup> 65	»
» Arbois supérieur,	» 0 <sup>o</sup> 75	»
» Beaujolais et Mâcon,	» 0 <sup>o</sup> 80	»
» Bourgogne,	» 0 <sup>o</sup> 90	»
» Bordeaux ordinaire,	» 1 <sup>o</sup> 20	»

18. A vendre, de suite, un **cheval de trait**, fort et robuste. S'adr., pour le voir, à Mad. veuve Berruex, à Peseux, et pour traiter, au notaire Roulet, au même lieu.

19. A vendre, un fort et bon **cheval de trait**, âgé de six ans. S'adresser au bureau d'avis.



18. On continue de vendre, de gré à gré, Ecluse, n° 17, divers meubles, lits à une et deux personnes, bureau, commodes, table, glace, tableaux, etc. Plus une petite cheminée en fer et un fourneau pouvant servir pour atelier.

19. A vendre, une belle **pendule anti-que**. S'adr. Ecluse, n° 17.

20. A vendre, un **chien mouton**, âgé de 7 mois, ayant passé la maladie, parfaitement élevé à la propreté et très-intelligent. On ne le vendrait qu'à une personne n'habitant pas la ville. Le bureau d'avis indiquera.

21. A vendre, quelques vaches pure **race schwytz**, dans l'établissement agricole de A. Gilliard-Dufour, à Fiez près Grandson.

### Pour HORLOGERS et PENDULIERS

Huile américaine extrafine, par caisson de 12 bouteilles fr. 12, pour 12 caissons une forte remise, chez L. Perret-Muller, faubourg de la gare, n° 5.

23. A vendre, trois cuves de 20 à 30 gerles, bouteilles vides, bordelaises, champenoises et chopines. S'adresser au bureau d'avis.

### FABRIQUE DE POUDRE D'OS à Fiez près Grandson.

Poudre d'os fine pour céréales et prairies, à 10 fr le quintal, rendue franco en gare à Grandson. S'adr. à A. Gilliard-Dufour, à Fiez.

### TUYAUX DE FONTAINE

en terre cuite, émaillés intérieurement, à emboîtement fixe et fait d'une seule et même pièce avec le tuyau.

**Tuyaux de drainage** de un à trois pieds de longueur, avec emboîtements fixes ou avec manchons. Jonction de collecteurs, etc.

**Tuiles, carreaux pleins ou percés**, et **planelles** comprimées, de forme oblongue ou hexagone, de qualité et de beauté supérieures.

S'adresser à la fabrique de **M. de Lerber, à Romainmotier**, qui se charge de faire poser les tuyaux de fontaine à des prix modérés. Envoi des tarifs sur demande. (Affranchir.)

Le soussigné Théophile Roschi, maître menuisier à Cerlier, fait connaître au public qu'il a à vendre toutes sortes de meubles fins, et notamment il a en ce moment une grande quantité de lits-de-repos, tous au prix de fabrique. Cerlier, le 13 septembre 1867.

G.-Théophile ROSCHI.

### Plus de maux de dents.

Poudre dentifrice infallible, s'employant comme les autres, en boîtes de fr. 1 à fr. 2.50. Envoi contre remboursement. S'adr. à M. William Braun, faubourg du lac 5, à Neuchâtel.

### A VENDRE

Vis de pressoirs en fer garantis.  
Fouleuses de raisin.  
Machines à boucher les bouteilles.  
S'adresser à l'**Usine à gaz**.

29. A vendre, un **potager** avec ses ustensiles, pouvant cuire pour 8 à 10 personnes. S'adr. rue de l'Ecluse, 55, au 1<sup>er</sup> étage.

### Avis aux chasseurs.

A vendre, un **chien blaireau**, véritable race, excellent pour la chasse. S'adr. au magasin de chiffons, vis-à-vis de la brasserie Muller, à l'Evole.

51. On offre à vendre un petit char d'enfant, récemment remis à neuf. S'adr. à M. G. Rubeli, chez M. Henri Saccé, à Colombier.

## Magasin A. BLOCH mettra en vente :

Place du Marché n° 3.

Mandarine, grisaille, toile chinée, etc.,	à fr. 0.80 l'aune.
Cretonne (de l'année dernière), aujourd'hui	» 1.50 »
» chinée (nouveau de cette saison),	» 1.50 »
Popeline, nuances nouvelles, depuis	» 2.50 »
Fantaisie (différents tissus),	» 2.50 »
Milaine uni et façonné,	» 1.50 »

Article deuil : orléans, reps, popeline pure laine, mérinos français, cachemire, etc.  
Moiré noir, rouge et gris.  
Peluche en toutes couleurs, fr. 2.90 l'aune.  
Jupons tout faits et à l'aune.

### Articles de ménage :

Toile de coton en bonne qualité, toile en fil, cotonnade pour lit, coutil pour matelas, indienne pour meubles, nappage, etc. **Un lot de tapis pour tables, au prix de fr. 9 le tapis. 75 vareuses en différents tissus, depuis fr. 4. Chales : tartan, tapis, deuil, au plus bas prix. Draperie pour messieurs et pour confection pour dames.**

## MACHINES A COUDRE

THE SINGER MANUFACTURING COMPANY  
NEW-YORK ET LONDRES.

L'éminent accueil avec lequel les machines à coudre de **Singer** ont été partout reçues, établit trop suffisamment leur mérite intrinsèque, pour qu'il soit utile ici de s'arrêter à une introduction formelle et à une longue énumération des différents avantages qui leur ont valu cette préférence du public. Les principes mécaniques sur lesquels elles s'appuient n'ont jamais été surpassés, tandis que le génie d'invention le plus remarquable s'est occupé pendant nombre d'années du développement et de la perfection des détails. Le succès de ces machines a été complet, et en se donnant la peine de les examiner, ainsi que leur emploi indéfini pour toute espèce d'ouvrages, le plus incrédule sera convaincu. Le soussigné, agent autorisé, tient toujours en magasin des machines pour familles, pour tailleurs et pour cordonniers, dont aucune ne sera vendue avant d'avoir servi une quinzaine de jours, avec tous leurs divers accessoires, ce qui permettra aux acheteurs de les voir fonctionner pour des ouvrages les plus variés.

Apprentissage très-facile et gratis.  
Garantie pour une année.

L'agent autorisé,  
J. KUCHLÉ-BOUVIER, tapissier.

## AVIS AUX PROPRIÉTAIRES ET JARDINIERS

Le soussigné aise Messieurs les propriétaires, jardiniers et le public en général, qu'on trouve dans ses pépinières un grand choix de **beaux arbres fruitiers, arbres et arbustes d'ornement, rosiers et arbres résineux**, le tout provenant de ses **propres cultures**, qui ont l'avantage de se trouver sous les mêmes influences de sol et de climat que les lieux pour lesquels ils sont destinés.

Mon premier catalogue et prix-courant, avec description de qualités et époque de maturité des fruits, sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

J'invite tous les amateurs d'arboriculture à venir visiter mes pépinières, avantageusement situées à proximité des gares de Corcelles et Auvèrny, pour juger de mon mode de culture et la manière en laquelle je forme mes sujets.

Corcelles, le 20 septembre 1867.

J. BAUR, pépiniériste.

## Buchhandlung von J. Sandoz in Neuenburg, Spitalgasse, n° 12.

**Das Buch der Reisen und Entdeckungen.** Neue Heft-Ausgabe à 70 c. per Heft. Enthält unter andern folgende Reisebeschreibungen : Kane, der Nordpolfahrer. — Livingstone, der Missionär — Die ostasiatische Inselwelt.

**Die illustrierte Welt**, Jahrgang 1868, 1<sup>er</sup> Heft, 65 c. Jährlich 13 Hefte nebst 1 schönen Stahlstichprämie. Abonnementspreis fr. 8.50 für den Jahrgang, franco Neuchâtel.

**Zu Hause.** Jahrgang 1868, 1<sup>er</sup> Heft, 45 c. Jährlich 13 Hefte nebst 1 schönen Stahlstichprämie. Abonnementspreis fr. 5.60 für den Jahrgang, franco Neuchâtel.

**Gesellschafts- und Verfassungskunde** für Schweizer, von J.-L. Bühler, Lehrer, fr. 1.50.

**Geschichte der Kriegshebeheiten** in Helvetien und Rhätien, von Oberst Johann Wieland, zweite Auflage 1<sup>er</sup> Heft, fr. 1.50.

**Die Heilquellen und Kurorte der Schweiz**, Zweite umgearbeitete und sehr vermehrte Ausgabe, (in 3 Lieferungen). 1<sup>te</sup> Lief., fr. 2.50.

**Die Gotteshäuser der Schweiz.** Historisch-antiquarische Forschungen von A. Nücheler, Zweites Heft, fr. 5.

**Erklärung der vier Evangelien**, von W. Stern, Professor. Erstes Heft, 85 c.

**Schiller's sämtliche Werke**, 12 Bände, fr. 7.50.

Auswahl in 6 Bänden, fr. 5.75.

**Goethe's Werke.** Auswahl in 50 Lieferungen à 25 c.

**Gellert's sämtliche Schriften**, 10 Bände, fr. 4.

**Steffens Volkskalender** für 1868, fr. 1.70.

**Perlen aus dem Sande**, Erzählungen, von **Otilie Wildermuth**, fr. 5.75.

Dasselbe, elegant gebunden, fr. 4.75.

## EMPRUNT A PRIMES

DE LA VILLE DE MILAN.

TIRAGE DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1867.

**Lots principaux :** francs 100,000, 80,000, 70,000, 60,000, 50,000, 40,000, 30,000, 20,000, 10,000, 5,000, 1,000, 500, 200, etc., etc.

Le taux **minimum** de remboursement varie de **fr. 46 à fr. 60**. Chaque obligation est valable jusqu'à ce qu'elle sorte.

On peut se procurer des obligations **originales**, valables pour **tous** les tirages, jusqu'à ce qu'elles sortent, à **fr. 35**, chez **ALBERT BOVET**, banquier, Terreaux n° 2.

Lettres et argent franco.

56. A vendre, deux ou trois tonneaux ayant contenu du Bordeaux, faubourg du Crêt, 14.

## FEUILLETON.

### L'AGRICULTURE EN CHINE.

Extrait des *Etudes sur la Chine contemporaine*,  
par M. Maurice IRISSON.<sup>1</sup>

Labourage et pâturage sont les deux mamelles de l'Etat : nulle part cette vérité pratique n'a été mieux comprise que dans le Céleste-Empire. Après les mandarins nul n'est plus honoré qu'un agriculteur, fût-il beaucoup moins instruit qu'un habile industriel. Une fois par an, l'empereur lui-même ne dédaigne pas d'ouvrir un sillon avec le soc d'une charrue qu'il conduit lui-même au milieu d'une grande solennité. Bien que le souverain soit censé posséder toutes les terres du pays, le laboureur ne paye à l'Etat que le dixième du produit des biens qu'il cultive.

Quoique le blé croisse abondamment dans plusieurs régions de l'empire et qu'on en fasse une sorte de galette aux herbes aromati-

<sup>1</sup> M. Maurice Irison a fait partie de l'armée expéditionnaire française; il a eu l'honneur d'être attaché, comme secrétaire et comme interprète, à la personne du général en chef, M. C. de Montauban, comte de Palikao, pendant toute la campagne de 1860. Ce n'est donc point dans les livres qu'il a étudié la civilisation du Céleste-Empire; il l'a observée lui-même et il l'a bien vue.

tiques fort estimées dans le pays, c'est le riz qui constitue la principale nourriture des Chinois, c'est le riz qui est l'objet principal de leurs soins agricoles. Le peuple trouve partout des marchands au détail de cette excellente substance alimentaire. Il trouve aussi malheureusement trop de marchands d'une sorte de liqueur enivrante faite avec cette même substance, et ce spiritueux n'est pas seulement en usage dans quelques localités, c'est la boisson fermentée la plus répandue dans tout l'empire.

Depuis quelque six cents ans, les Chinois, surtout du nord, cultivent beaucoup le sorgho. Une grande partie des plaines qui entourent Pékin sont plantées de ce précieux végétal. Nous ne savons si c'est pour la facilité des approvisionnements, mais ces plantations s'étendent jusqu'à une circonférence d'un rayon de vingt à trente *lis*; aussi bien sont-elles là plus considérables que dans les autres parties du pays. Dans le nord, on fait avec le sorgho beaucoup de boissons et d'eaux-de-vie.

Certains livres chinois prétendent que les Tartares font avec le petit-lait de leurs juments une espèce de bière et même une eau-de-vie très-forte. Les livres de la dynastie des Han font foi qu'elle fut introduite dans quelques provinces de la Chine plus de cent cinquante ans avant Jésus-Christ. Du reste, il paraît que les Tartares en font encore usage de nos jours et que cette bière n'est pas d'un goût désagréable. Quant au goût des boissons fortes faites à l'aide du riz et du sorgho, je puis dire par expérience personnelle, que la plupart des Européens

l'accuseraient d'être d'une fadeur insupportable. Les Chinois ne sont pas de cet avis et tel est sur eux l'effet de ces liqueurs alcooliques que le premier verre leur fait désirer le second, pour aller ainsi de proche en proche jusqu'aux plus abominables excès, souvent jusqu'à la mort. Au premier abord, pourtant, ceux qui commencent à boire de ces liqueurs semblent jouir d'une santé florissante: on dirait qu'ils ont meilleure mine et plus d'embonpoint. Mais ces apparences favorables sont d'autant plus funestes qu'elles trompent les malheureux buveurs sur les effets consécutifs les plus désastreux. Pénétrés de l'idée que ces liqueurs leur sont favorables, ils s'y adonnent sans réserve. Bientôt tout appétit disparaît, l'impitoyable phthisie commence ses ravages, et comme ces pauvres victimes de l'alcool ne peuvent plus rien avaler, elles s'éteignent dans un état d'émaciation tel qu'on les prendrait pour des squelettes.

Chose étrange! ce même peuple qui se tue avec ces détestables eaux-de-vie... mort possède les meilleures vignes du monde et ne fait pas de vin. Il en faisait autrefois et il en abusait. Il en abusait tant qu'il se trouva des empereurs pour en défendre la fabrication dans toute l'étendue du pays. Il y en eut même qui firent arracher les vignes et qui déclarèrent que ces plantes dangereuses encombraient des terrains qui, ensemencés, pouvaient produire de riches moissons. Les raisons morales ne manquaient pas non plus: le vin était la source d'une foule de désordres et de crimes; le vin ne constituait pas une boisson absolument nécessaire à la vie,

mais un pur objet de luxe nuisible au bonheur de tous, etc., etc. Quoiqu'il en soit de tous ces *considérants*, la Chine se l'est tenu pour dit, elle qui savait si bien faire le vin et ne le boire qu'après l'avoir conservé sous terre un certain nombre d'années. En guise de consolation elle mange avec délices le produit des belles treilles qui lui restent. Elle fait même sécher une bonne partie de ses raisins dont s'empare le commerce.

Considérés comme fruits à manger, les différentes variétés de raisins sont très-recherchées en Chine, surtout dans le nord. D'augustes personnages ne dédaignèrent pas de consacrer leur temps à l'acclimatation dans leur empire de plusieurs variétés de la vigne. On cite parmi eux les trois premiers empereurs de la dynastie manchoue Kang-hi, Younhtching et Kien-long. Toutes les implantations qu'on a faites dans les régions septentrionales ont presque toujours réussi, et de quelque pays qu'elles vinssent, les vignes acclimatées y ont toujours donné de forts beaux résultats. Transplantées dans le sud, elles sont loin d'y donner des produits aussi excellents: leurs fruits perdent singulièrement de leur saveur et presque tout leur parfum.

S'il est une chose que tout le monde sait, c'est l'importance qu'a prise en Chine depuis longtemps la culture du thé. Cela s'explique aisément par une consommation générale et de tous les instants du jour dans toutes les parties du pays, et par une exportation qui prend chaque année de plus vastes proportions. Le thé chinois exporté, celui qui arrive jusqu'en Europe par exemple, acquiert des qualités de goût et de parfum auxquelles



## MALADIES DE POITRINE

GUÉRIES SANS REMÈDES ET PAR LE SEUL EMPLOI DE LA FARINE MEXICAINE DU DOCTEUR BÉNITO DE RIO DE MEXICO.



Mademoiselle **ZIMMERMANN** prévient qu'elle tient la **Farine mexicaine**, qui est un aliment phosphaté et régénérateur par excellence, souverain pour les maladies du sang et des os. — Preuves sérieuses et authentiques des résultats obtenus depuis plusieurs années. Renseignements gratuits pour fixer la religion des médecins et des malades.

**Café Barlerin** contre les maladies nerveuses et des voies digestives, ainsi que pour les personnes qui craignent l'irritation du café des îles.

La **farine mexicaine** se vend, le quart de kil., fr. 2>25, le demi kil., fr. 4, le kil., fr. 7.

**Collier Wiatka** contre le **croup**. — Préservatif certain pour les enfants contre les rhumes et la coqueluche. Prix, fr. 2.

58. On offre à vendre deux **perroquets**. S'adr. rue de la Treille, n° 5, 2<sup>me</sup> étage.

### Magasin KLEIN, rue des Halles sous le café Robert

Un grand choix de robes, depuis fr. 1 à 4 l'aun. Milaines, grande largeur, depuis fr. 1>40 »  
Reps pour jupons, » » 1>— »  
Jupes à dispositions, » » 5>— »  
Drap de Berne et autres, » » 5>50 »  
Bonne toile de colon, » » 5>55 »  
Toile fil pour chemises, » » 4>20 »  
Limoge grande largeur, de fr. 1 à fr. 1>40 »  
Mouchoirs de poche blancs et couleur, à fr. 4>50 la douzaine.

Flanelle de santé et peluche pure laine, depuis fr. 5 l'aune.

Chemises de flanelle, pure laine, fr. 7>50.

Tapis de table pure laine fr. 8.

Vareuses, de fr. 3>50 et au-dessus.

Corsets, depuis fr. 5>50.

A vendre, à bas prix faute d'emploi, une **roue hydraulique**, avec arbre en bois, encore en très-bon état. La roue mesure 3 mètres, 10 centimètres de diamètre, et 1 » 72 » de largeur, et l'arbre 4 » 74 » de longueur, et 65 » de diamètre. S'adr. à la fabrique de papier de Serrières.

### Au magasin JACQUES ULLMANN

rue du Seyon n° 6 et Grand rue 9 à côté de M. Berger, pâtissier,

On continue de liquider les habillements confectionnés, savoir : par-dessus, paletots, jaquettes, pantalons et gilets. Chemises en flanelle, chemises en toile blanche et écarlate. Tous ces articles seront vendus à très-bon marché.

Au même magasin, un grand choix d'étoffes pour robes de saison, unies et fantaisie, popeline noire et en couleur, mérinos français, alpaga et orléans noir, châles noirs et châles tapis.

Indiennes pour meubles, bon teint.

Toile de coton, toile de fil, nappage, serviettes et essuie-mains. Cotonne pour lit, très-forte.

Drap noir, drap gris, drap de Berne, tricots nouveauté pour habillements de messieurs.

Cinq pièces de bon milaine de paysan, etc.

### L'économie du ménage.

On peut se procurer chez les soussignés des **savonneuses de ménage économiques, avec ou sans réchaud**, de toutes grandeurs et dimensions, d'après les derniers systèmes, depuis les prix de fr. 20 à fr. 200. Il y en a toujours de disponibles pour les personnes qui voudraient en faire l'essai; elles leur seront prêtées gratuitement.

Ch. MEYSTER, Ferd. GACON, ferblantier-tôlier, serrurier.

ne saurait prétendre tant s'en faut, le thé chinois pris sur place. Qui pourra résoudre un jour cette grave question des milieux climatiques, des courants magnétiques, des quantités relatives de lumière, d'électricité et de chaleur répandues sur les différentes régions de la surface du globe, au point de vue des modifications que toutes ces causes combinées apportent à la constitution intime de certaines substances, et particulièrement du thé ou du vin? Arrivées chez nous, en Europe, ces petites feuilles enroulées n'ont pas changé de figure extérieure, mais elles possèdent maintenant une force et un parfum qu'elles n'avaient pas, qu'elles n'ont jamais en Chine: c'est un fait inexplicable, mais c'est un fait. En Chine, somme toute, le thé n'a pas beaucoup de goût et, comme on en met peu à la fois dans les théières, il ressemble bien plus à de l'eau colorée qu'à une boisson reconfortante. Et pourtant le thé tient une si grande place dans l'hygiène quotidienne des Chinois, qu'on ne trouvera peut-être pas trop déplacés ici quelques détails relatifs à sa préparation. (A suivre).

On offre à vendre un banc d'abeilles avec 14 ruches. On céderait le tout à un prix raisonnable. S'adr. à la brasserie Vuille. M. Fritz Nicolet, desservant de la brasserie, prendrait encore des pensionnaires.

### Avis aux armuriers.

A vendre, chez le soussigné, une centaine de bois ou crosses de fusils et de carabines, beau bois sec et à prix réduit.

Jacob Hess, ébéniste à Serrières.

### Formulaires de locations

en vente chez M. Charles Lichtenbahn, rue de l'Hôpital, à Neuchâtel.

Chez M. Gustave STRAUB, rue du Seyon, n° 2, les amateurs trouveront des **cabanas extra-fines** à 15 cent. la pièce et à fr. 12 la caisse de cent.

Grand choix de pipes Gambier droites et fantaisie.

### Vin de choix de Neuchâtel.

Dans les derniers jours de septembre, M. de Perregaux-Montmollin mettra en perce dans sa cave de la rue du Pommier, n° 2, un laigre de vin blanc de choix 1866, au prix de 55 cent. le pot, par cent pots, payables après livraison. — S'inscrire auprès de M. Paul Favarger, Terreaux, n° 4.

A vendre, au château de Colombier, deux excellentes charrues Dombasle, provenant du dernier concours agricole. S'adresser, pour les voir, à M. Barrelet-Leuba.

A VENDRE une table à coulisses, neuve, bien confectionnée, avec quatre rallonges, genre Louis XV, à colonne. S'adr. à J. Hess, ébéniste à Serrières. — Le même se recommande à l'honorable public pour la confection des meubles et pour tous les ouvrages concernant son état.

### Chaloupe à vendre.

Une chaloupe en bois de chêne, encore en très-bon état, avec quatre rames, ancre, voiles neuves et tout l'attirail, qui conviendrait à un amateur, est à vendre à prix avantageux. S'adr. à M. Jean-R. Marolf, au bord du lac, à Cerlier.

### AVIS IMPORTANT

Les personnes qui désirent de beaux arbres fruitiers de toute espèce, arbustes et arbres d'ornements, plantes vertes, etc., sont priées d'envoyer leurs commandes jusqu'au 6 octobre à Ch. Faillobaz jardinier-fleuriste, au Vieux-Châtel n° 19, lequel se rendra dans un grand établissement de France pour les choisir lui-même, afin de contenter ses pratiques et toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Chez le même, un beau choix de plantes de serre, ainsi que des bouquets de tout prix. Les personnes qui ont des caisses à hiverner sont priées de bien vouloir en prévenir le soussigné qui peut en loger une certaine quantité, tant caisses que vases, dans la grande serre du palais Rougemont.

Charles FAILLOUBAZ.

### ULLMANN - WURMSER,

rue de l'Hôpital, 10,

Prévient le public et particulièrement ses clients, qu'il est chargé de la vente de 200 livres de duvet fin, à fr. 5>50, valant fr. 6. Reçu un assortiment de toile de rite pour chemises, à fr. 1>35 l'aune, et grande largeur à fr. 1>50 valant fr. 2. Il recommande en outre son assortiment de robes et draperie, chemises de flanelle, cravates, etc.

### CHAMPAGNE

Un dépôt des vins mousseux de Louis Mauller, à Môtiers-Travers, se trouve à la librairie Kissling, à Neuchâtel.

### ON DEMANDE A ACHETER.

54. Les personnes qui désirent vendre des tonneaux de France (mâconnaises ou bourguignonnes), peuvent s'adresser au sieur Labbé, Frédéric, marchand de tartre, hôtel du Raisin, à Neuchâtel. Le même achète aussi le tartre.

55. On demande à échanger ou à acheter, de rencontre, un grand potager pour un ménage de 18 à 20 personnes. S'adr. rue de l'Oratoire n° 5, au 2<sup>me</sup> étage.

### A LOUER.

56. A remettre, de suite et tout meublé, un appartement de 4 pièces et dépendances, situé dans l'un des beaux quartiers de la ville. S'adr. au bureau d'avis.

57. On offre à louer, à des messieurs ou des jeunes gens tranquilles, dans une des belles maisons du centre de la ville, une bonne chambre meublée avec cabinet, ainsi qu'une petite chambre également bien meublée. Ces pièces sont pourvues de bons fourneaux. S'adr. au bureau d'avis, qui indiquera.

58. Pour de suite, une chambre meublée pour des jeunes gens de bureau, ou pour des ouvriers propres et rangés. Rue St-Maurice n° 1, 2<sup>me</sup> étage.

59. A louer, de suite, une belle chambre à un jeune homme tranquille et de toute moralité. S'adr. au magasin Gacon-Lantz.

60. A louer de suite une petite chambre pour un ou deux coucheurs. La même personne offre un petit char d'enfant à bon compte. S'adr. à l'Ecluse n° 4, 3<sup>me</sup> étage.

61. Une jolie chambre meublée pour un monsieur, au soleil levant. S'adr. au bureau d'avis.

62. A louer, pour entrer de suite, un appartement composé de deux chambres bien éclairées avec part à la cuisine, cave et galeas, plus un rez-de-chaussée pouvant servir d'atelier, d'entrepôt ou magasin. S'adr. Ecluse, n° 17.

63. A louer de suite ou pour Noël, un magasin situé à la rue des Halles, dans le bâtiment de l'ancien Trésor. S'adr. au bureau des finances de la Commune, à l'hôtel-de-ville.

64. A louer une chambre pour un jeune homme, au 1<sup>er</sup> étage de l'ancien hôtel de la Balance.

65. A louer de suite, une chambre meublée, Evole 9.

66. De suite, une grande chambre meublée, du côté du soleil, plus un cabinet. Si on le désire on peut avoir la pension. S'adr. rue de Flandres, n° 2.

67. On offre à louer une jolie chambre meublée. S'adr. Grand rue n° 12, 2<sup>me</sup> étage.

68. A louer pour St-Martin ou Noël, un appartement de 4 pièces, sur le derrière. S'adr. Grand rue 2.

69. A louer pour Noël, à des personnes tranquilles et soigneuses, un logement de 4 pièces, cuisine, galeas, chambre à serrer; pas de cave. S'adr. à Ch. Schweizer, père, faubourg de l'Hôpital 44.

70. Une jeune fille serait disposée à partager sa chambre avec une personne de son sexe. S'adr. rue du Château n° 5, 5<sup>me</sup> étage.

71. A louer, une chambre meublée, pour de suite ou la fin du mois. S'adr. à V. Humbert, rue de l'Industrie n° 7, 3<sup>e</sup> étage.

72. A louer une jolie chambre meublée se chauffant. S'adr. rue du Temple-neuf, 6, au 5<sup>me</sup> étage.

73. Une chambre meublée et indépendante, pour un ou deux messieurs, est à remettre de suite. S'adr. rue des Moulins, n° 10, au magasin.

74. Pour Noël ou plus tôt si on le désire, un logement de 5 pièces et un de 2 pièces et dépendances. Ils sont très-propres, tapissés et vernis. S'adr. à Eugène Calame, Parcs, n° 25.

75. A louer, une grande chambre meublée, pour une ou deux personnes. S'adr. rue de l'Ecluse, 21, au second.

76. M. Bernard Ritter offre à louer pour le mois d'octobre, sa cave et son pressoir à Beauvillage. S'adr. pour les conditions, au Vieux-Châtel, n° 2.

77. A louer pour Noël un plain-pied qui serait convenable pour atelier ou magasin, et un local de boulangerie, le tout situé à l'Ecluse. S'adr. au bureau de cette feuille.

78. A louer, pour cause de départ, un logement au n° 24 de la rue du Seyon, composé de quatre chambres, cuisine et dépendances, ainsi qu'une pièce au midi pouvant servir d'atelier pour un état non bruyant. Le logement est vacant et peut être occupé de suite ou dès Noël, selon le cas. S'adr. à Fr.-Aug. Vuille ou à Mlle Adèle Burgat, à l'Ecluse.

### Auberge à remettre.

Le citoyen Aimé Renaud, en sa qualité de curateur de la veuve de Claude-François Béguin, remettra en amodiation, pour y entrer au 11 novembre prochain, l'auberge que sa pupille possède aux Grattes. Cette auberge, située sur la route de Neuchâtel et du Vignoble au Locle, est bien achalandée et a une clientèle assurée; en outre, le dépôt des postes avec un relai, ont jusqu'ici procuré des avantages considérables à l'établissement.

En cas que cela convienne aux amateurs, on remettra avec l'auberge 7 à 8 poses en nature de champs et vergers. S'adresser pour visiter ces immeubles, à la propriétaire tenancière de l'auberge, et pour les conditions, au curateur prénommé.

UN BEAU MAGASIN situé vis-à-vis de MM. Blum frères, Grand rue, est à louer pour l'époque de Noël. S'adr. à Mad. Bourquin-Desceudres, rue du Seyon, 2.

81. A louer, de suite, pour messieurs, deux belles chambres meublées et qui se chauffent. S'adr. rue du Seyon n° 2.

### ON DEMANDE A LOUER.

82. On demande à louer aux environs de Neuchâtel ou en ville, un atelier de 8 à 10 fenêtres pour horlogers, et dans la même maison, un ou deux appartements de 2 et 3 chambres. On désire avoir un jardin d'agrément. Adresser les offres A.-P. 41, au bureau d'avis.

83. On demande à louer, pour Noël, un appartement composé d'une grande pièce et de deux petites. S'adr. chez M. Rossier, rue de l'Oratoire n° 5.

84. On demande à louer une chambre non meublée, plus une cave. S'adr. à Schupbach, entrepreneur, au Tertre n° 10.

85. On demande à louer, d'ici à fin de septembre, un logement de trois chambres et les dépendances, situé dans la ville. S'adr. à M. Ed. Maret, maison Rieber, route de la gare, qui indiquera.

### OFFRES DE SERVICES.

86. Une personne âgée de 56 ans, parlant français, allemand et un peu anglais, pouvant fournir de bonnes recommandations, désire se placer comme gouvernante de maison ou femme de chambre; elle connaît parfaitement la tenue d'un ménage, sait coudre et repasser. Le bureau indiquera.

87. Une très-bonne cuisinière, 22 ans, forte et active, particulièrement recommandable, aimerait se placer dans une bonne maison. S'adr. au bureau d'avis.

88. Une Wurtembergeoise très recommandable, parlant assez bien français, cherche pour le 1<sup>er</sup> novembre une place de femme de chambre ou de couturière dans un magasin. On ne demande qu'un faible salaire. S'adresser pour renseignements à Mlle Cécile Jacot, à Auvernier.

89. Un jeune homme du canton de Neuchâtel désirerait se placer de suite, de préférence dans une maison bourgeoise, comme valet de chambre ou n'importe quel service. Pour les renseignements, s'adresser au bureau de cette feuille qui informera.

90. Une bonne cuisinière, d'un âge respectable, parlant français et allemand, désire se placer dans une bonne maison et si possible dans un petit ménage; elle peut fournir de bonnes recommandations. S'adr. au Neubourg n° 16, au plain-pied.

91. Une servante d'âge mûr, qui sait faire un bon ordinaire et s'entend bien au ménage, pourvue de certificats, cherche à se placer. S'adr. chez M<sup>e</sup> Burgener, rue du Temple, 22.

92. Un homme de 28 ans, marié, cherche une place, si possible dans un magasin. Il produira des certificats. S'adr. rue St-Honoré, 14, à gauche, au second.

93. Une jeune fille tout à fait recommandable ayant fait un apprentissage de tailleur, cherche une place de bonne ou de femme de chambre; elle pourrait entrer de suite. S'adr. à M<sup>me</sup> Berthoud-Clerc, Grand rue n° 6.



94. Une personne d'une vingtaine d'années, bien recommandable, parlant les deux langues, très-habile dans tous les ouvrages du sexe, désire se placer comme femme de chambre ou dans un magasin; le bureau d'avis indiquera où l'on peut prendre des informations.

95. Une Wurtembergeoise, 24 ans, cherche pour le 1<sup>er</sup> novembre une place de cuisinière. Elle parle un peu français, et entend tous les travaux du ménage. Bonnes références. Adresse à prendre au bureau de cette feuille.

96. Un domestique âgé de 20 ans demande une place; il sait soigner et conduire les chevaux, possède de bons certificats et parle les deux langues. Il accepterait une place quelconque. S'adr. à l'hôtel du Vaisseau.

97. Une domestique, 21 ans, demande un service pour le plus vite possible; elle est forte et robuste, parle les deux langues et sait faire un bon ordinaire. S'adr. rue du Temple-neuf, n° 24, au second, sur le derrière.

98. Une fille de bonne conduite, connaissant très-bien le service de cuisine et habituée aux ouvrages du sexe, cherche à se placer dans une famille respectable. Elle sait passablement le français. S'adr. à P. Zurcher, à Colombier.

### DEMANDES DE DOMESTIQUES.

99. On demande de suite une domestique sachant faire la cuisine et le ménage. Inutile de se présenter sans bonnes références et sans savoir le français. S'adr. au bureau d'avis.

100. Une fille allemande, de 20 à 30 ans, sachant travailler à la campagne et s'aider dans un ménage, pourrait se placer de suite. S'adr. à C.-A. Petitpierre-Steiger.

101. Une demoiselle d'au moins 20 à 25 ans trouverait à se placer de suite dans une bonne famille, en Courlande, pour parler le français à deux enfants. S'adr. pour de plus amples renseignements, au bureau de la feuille qui indiquera.

102. On demande une femme de ménage active et propre. S'adr. depuis 5 heures de l'après-midi au 1<sup>er</sup> étage, faubourg de l'Hôpital, n° 40.

103. On demande, pour Noël prochain, un valet de chambre actif et intelligent. Il est inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adr. au faubourg n° 60, ou à Mad. Elise Gisler, route de la Gare, à Neuchâtel.

104. On demande, pour tout de suite ou le 1<sup>er</sup> octobre, une domestique de 25 à 30 ans, bien recommandée, sachant faire la cuisine et les autres ouvrages d'un grand ménage. S'adr. à M. Charles Cortailod, à Auvernier.

105. On demande, pour la Finlande, une bonne d'un caractère agréable; inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adr. rue de l'Hôpital, 1.

### OBJETS PERDUS ou TROUVÉS.

106. Un chien âgé de 2 ans, manteau noir avec une étoile blanche sur la poitrine, queue longue et en panache, les ongles des pattes de derrière très-longs, race épagneul anglais, a disparu depuis samedi 21 courant sur la route de Neuchâtel à St-Blaise; il répond au nom de **Black**. On promet une récompense à celui qui le ramènera à Vigner près St-Blaise.

107. Trouvé des boîtes de montres. Les réclamer en les désignant et contre les frais du présent avis, à M. Périllard, au Vauseyon.

108. Perdu, un petit carnet de poche noir, contenant entre autres un cachet. Une récompense à celui qui le rapportera au domicile de M<sup>me</sup> Berthoud-Vaucher, faubourg de l'Hôpital, n° 56.

109. Perdu, de Neuchâtel à Colombier, ou de Colombier à la gare du dit lieu, un couteau à 5 lames, manche blanc. Le rapporter, contre récompense, à Antoine Zanetti, ruelle Dupeyron, n° 5, à Neuchâtel.

110. On a perdu du faubourg de l'Hôpital à la chapelle des Terreaux, le vendredi 20 septembre, des lunettes en écaille et vermeil, avec petite chaîne de Venise en or. On est prié de les remettre contre récompense au bureau d'avis.

111. Perdu en ville mercredi 18 courant, une montre de dame, en argent. La rapporter contre récompense Grand'rue n° 4, 1<sup>er</sup> étage.

### AVIS DIVERS.

112. Le conseil administratif de la commune d'Auvernier convoque l'assemblée générale de commune de cette localité, pour **vendredi 27 courant**, à 7 heures du soir, au lieu ordinaire de ses séances, pour délibérer sur une dérogation aux conditions de vente établies pour une vigne située au quartier de la Bâla, qui sera exposée en vente le lendemain, à 6 heures du soir, à l'hôtel du Lac; les conditions de cette vente seront lues avant l'enchère.

Au nom du conseil administratif,  
Le Secrétaire.

113. Un jeune homme de 20 à 22 ans, bernois, qui a subi les meilleurs examens comme instituteur et qui dessert encore actuellement comme tel une des plus fortes écoles du district du Lac (Fribourg), aimerait se placer dans un bureau ou comptoir de la Suisse française, pour soigner les écritures allemandes, ou pour donner des leçons d'allemand à des jeunes gens. Il ne serait pas exigeant pour le salaire, mais il désirerait pouvoir se perfectionner dans la langue et l'écriture françaises. S'adr. à F. Borle, agent d'affaires, à Morat (Fribourg).

114. On aimerait mettre en échange un jeune bernois de 16 ans, contre un garçon ou une fille du même âge environ. On tient principalement à ce que ce jeune homme soit placé dans une famille pieuse, sous une bonne discipline, et qu'il y trouve la facilité d'apprendre le français ainsi que d'autres branches d'éducation qui conviennent à son âge. Pour de plus amples renseignements on peut s'adresser à Mad. Schupbach, au Rühlubel, près Waltringen, ou à M. Humbert, recteur de l'académie, à Neuchâtel.

Les communiens externes de la commune de Cortailod sont par le présent avis convoqués en assemblée générale pour le lundi 30 septembre courant, à la maison de commune du dit lieu, à 8 heures du matin.

Objets à l'Ordre du jour :  
Ceux prescrits par l'article 4, n° 4 litt. a b c et d du règlement communal.

Cortailod, le 25 septembre 1867.

Le secrétaire de la générale commune,  
Ulysse-Eugène HENRY.

116. Une bonne ouvrière régluse, sachant aussi très bien polir les roues et les aciers, demande de l'ouvrage dans une maison d'horlogerie. Elle peut montrer des attestations concernant son travail. S'adr. chez Mad. Galandre, rue du Bassin, 8.

117. Dimanche 29 septembre, danse publique dans la grande salle de l'hôtel du Lac, à Auvernier. Bonne musique de Neuchâtel et rafraîchissements de tous genres. Ouverture à 5 heures de l'après-midi.

**VAUQUILLE** Dimanche 29 et lundi 30 septembre courant, exposée au jeu des neuf quilles du citoyen Louis Theynet, pintier à Montezillon; valeur exposée, 120 francs. — Bonne réception est réservée aux amateurs.

### WILLIAM BRAUN, DE LONDRES, ARTISTE PÉDICURE.

Après avoir prouvé par les nombreux certificats qui m'ont été déjivrés par les personnes les plus honorables, que je guéris sans aucune douleur les cors, durillons, ongles croissant dans les chairs, etc., le Conseil d'état a bien voulu me délivrer l'autorisation de pratiquer dans tout le canton de Neuchâtel. Je porte cette mesure à la connaissance du public, espérant qu'il voudra bien profiter du peu de temps que j'ai encore à passer en cette ville. Consultations gratuites. Consultations de 9 à 12 heures. Adresse: faubourg du Lac, 5, au 1<sup>er</sup>.

### RÉUNION COMMERCIALE

Neuchâtel, mercredi 25 sept. 1867.		Prix fait.	Demandé à	Offert à
Banque Cantonale Neuchâteloise				660
Comptoir d'Escompte du Val-de-Travers				570
Crédit foncier neuchâtelois, anciennes				535
» nouvelles				515
Franco-Suisse (actions)				30
Société de construction				70
Hôtel Bellevue				315
Actions immeuble Chatoney				540
Gaz de Neuchâtel				6700
Banque du Locle		1210		
Fabrique de télégraphes électriques				525
Hôtel de Chaumont		470		500
Société des Eaux				450
Franco-Suisse, oblig.				215
Locle-Chaux-de-Fonds 4 1/2 %				92
Papeterie de Serrières, actions				
Etat de Neuchâtel 4 %		500	495	500
Lots municipaux			11	12

### Crédit foncier neuchâtelois.

MM. les porteurs d'actions nouvelles sont prévenus qu'à teneur des conditions de l'émission de ces dernières ils doivent opérer du **25 au 30 septembre courant** le 4<sup>me</sup> versement de fr. 100 par action.

Neuchâtel le 24 septembre 1867.

La Direction.

### AVIS aux membres du corps de sauvetage de Neuchâtel.

Tous les membres non gradés sont instamment invités à se réunir le 27 septembre à 8 et demi heures du soir, à la grande brasserie Vuille. — Communications diverses.

DES MEMBRES DU CORPS.

### HOTEL DE LA COURONNE

A NEUVEVILLE.

Ouverture des plaisirs d'automne, dimanche 28 septembre.

Pendant la saison des vendanges, il y aura danse chaque dimanche à l'hôtel de la Couronne, dans une grande salle neuve, avec une excellente musique.

Table d'hôte complète à fr. 2.50 et fr. 1.50, deux fois par jour, à midi et demi et 4 heures.

Départs réguliers de bateaux pour l'île de St-Pierre et retour, à prix modérés.

### Nouvelles.

Florence, 21 septembre. — Le gouvernement publie la déclaration suivante :

« Le ministère a suivi avec vigilance l'agitation qui, à l'abri du nom glorieux de Rome, tentait de pousser le pays à violer des stipulations internationales rendues sacrées par un vote du Parlement, et placées dès lors sous la garantie de l'honneur de la nation. Le ministère, voyant avec douleur ces fâcheuses excitations, comprend que son devoir est de sauvegarder la confiance publique, la souveraineté de la loi, et la fidélité des déclarations faites au Parlement et acceptées par lui. Ce devoir, le ministère l'accomplira entièrement, et, avant tout, il se confie pour cela dans la sagesse et dans l'amour de la patrie des Italiens. Mais si quelqu'un essayait de manquer à la loyauté et aux stipulations internationales, le ministère déclare qu'il ne le permettra en aucune manière, et qu'il fera retomber sur les contrevenants toute la responsabilité de leurs tentatives. »

— 23 septembre. — Garibaldi est allé à Arrezzo. La note ministérielle de hier a été accueillie partout favorablement. L'Opinione annonce que le gouvernement pontifical a retiré de la province de Frosinone presque toutes ses troupes et qu'il les a concentrées à Rome.

Mexique, 26 août. — L'amiral Tegethof est arrivé à la Vera-Cruz et il s'est dirigé immédiatement vers Mexico pour réclamer le corps de Maximilien.

Berne. — Un cas de choléra s'est manifesté le 20 dans ce canton, à Koppigen. Un ouvrier forgeron en voyage, qui s'était arrêté un jour et demi à Zurich, et qui était venu rendre visite à un ami, fut atteint de l'épidémie et succomba. Comme la maison est un peu éloignée du village et qu'elle a été immédiatement désinfectée, on espère que la maladie ne se propagera pas.

— Le Conseil communal de Berne a aussi pris des précautions contre l'invasion du choléra. Un hôpital spécial est préparé pour recevoir les cas de choléra qui pourraient éclater. Des mesures sont prises pour que les

cloaques soient nettoyés tous les jours et les propriétaires de maisons sont invités à faire vider tous les 8 jours les fosses de leurs maisons, et à les faire désinfecter : si cela n'est pas fait, la police fera procéder à cette désinfection, mais aux frais des propriétaires.

Un crédit de fr. 4,000 est accordé pour l'achat d'une pompe aspirante destinée à vider les dites fosses sans odeur. Ainsi toutes les mesures sont prises, mais il faut espérer que le choléra ne viendra pas à Berne, où ce serait sa première apparition.

— On lit dans la Feuille d'avis de Bienne : Un jeune prince russe en pension à Neuchâtel, âgé de 14 ans, s'étant épris d'une danseuse de la troupe Knie, lors de son récent séjour dans cette dernière ville, a disparu subitement du pensionnat dans lequel ses parents l'avaient placé, pour suivre la troupe. Ensuite d'une demande du directeur du pensionnat, la police a fait des recherches et l'on a réussi à arrêter S. A. à Soleure, où la Société Knie réside aujourd'hui. Ramené mercredi dernier à Neuchâtel, le jeune homme s'est évadé de nouveau le lendemain pour retourner à Soleure. Un télégramme en averti la police de Bienne, et, en sortant du train, le jeune prince fut arrêté par le sergent-major Stegmann, qui l'a conduit à la préfecture. Le soir, des employés de la police neuchâteloise, en civil, sont venus rechercher le jeune fugitif.

Fribourg. — Le 10 de ce mois, une dame partie de Genève, à 6 heures du matin, a été dépouillée, dans le trajet de Genève à Fribourg, d'un portefeuille en maroquin rouge contenant environ fr. 8,600, consistant la plupart en billets de la banque de Francfort de 500, 100 et 10 florins. Une récompense de fr. 600 est assurée à la personne qui fera découvrir l'auteur du vol.

Bâle-Ville. — Le train direct de Bâle à Paris, parti le 20 à 9 heures du soir de Bâle, a déraillé à 200 pas de Sirenz, entre Bâle et Mulhouse. Le chauffeur a été tué sur le coup; le mécanicien et le conducteur ont été grièvement blessés; treize personnes, parmi lesquelles M. Bischoff, président du conseil de ville de Bâle, sont plus ou moins gravement contusionnées; quatre wagons de voyageurs et la locomotive sont tombés d'une hauteur de 10 pieds et sont brisés ou endommagés. — Un médecin anglais et deux sœurs de charité qui se trouvaient dans le convoi ont prodigué les premiers soins. — Le déraillement aurait été occasionné par le mauvais état des traverses, qui devaient être remplacées au premier jour. — Les blessés ont été ramenés à Bâle.

Saint-Gall. — Le choléra a éclaté à Schännis. Un enfant d'un an et demi a succombé le premier. Le père, qui était également tombé malade pour avoir fait excès de cidre, est en voie de guérison, mais un enfant de trois ans et la mère ont pris mal à leur tour le 17.

Neuchâtel. — Lundi, vers midi, on a retiré du lac près du Crêt, le cadavre d'un ancien maître tailleur à Neuchâtel, qui s'est noyé on ne sait ni quand ni comment.

— Le concours agricole a eu lieu samedi au Locle avec un entier succès. La population de nos Montagnes a témoigné par son affluence du vif intérêt qu'elle portait à cette fête de l'agriculture, et a montré une fois de plus que chez nous l'industrie a contracté avec sa sœur une alliance féconde.

Le concours s'est ouvert samedi matin, dit le National suisse; les soins les plus minutieux avaient été donnés à l'arrangement de tous les produits. Toutes les espérances ont été dépassées; le bétail était magnifiquement représenté, et quant aux produits de la terre, le plainpied du collége pouvait à peine suffire à les loger... Au dehors, plus de deux cents pièces de bétail étaient exposées.

A midi a eu lieu la distribution des prix puis un banquet de deux cents couverts au cercle de l'hôtel des Postes. De nombreux toasts y ont été portés.

Un temps splendide a favorisé ce concours qui fait honneur à la population du Locle et au Comité d'organisation pour la manière distinguée en laquelle ils ont exercé leur hospitalité.

### ARTICLE TARDIF.

AVIS — Tous les entrepreneurs et fournisseurs des travaux publics de la municipalité de Neuchâtel, sont priés d'adresser les notes, pour travaux ou fournitures qu'ils peuvent avoir été appelés à faire pour cette direction, d'ici au 1<sup>er</sup> octobre prochain.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.